

# VACCIN CONTRE LA GRIPPE ET FEMMES ENCEINTES

---

Des réponses à vos questions



Hôpitaux  
Universitaires  
Genève

## **Les femmes enceintes doivent-elles se vacciner contre la grippe ?**

Oui. En cas de grippe, le risque de complications (otite, pneumonie, etc.), d'hospitalisation et même de décès est plus élevé pour les femmes enceintes. Des fausses couches, des accouchements avant terme et des retards de croissance intra-utérins ont également été constatés.

## **La vaccination est-elle efficace ?**

Les études montrent que l'efficacité du vaccin trivalent (trois souches virales) peut varier de 20 à 80%. Lorsque les composants correspondent aux virus en circulation, le vaccin offre aux personnes en bonne santé une protection efficace et réduit les hospitalisations pendant la grossesse de 40%. Il protège également le bébé durant la grossesse et les six premiers mois après sa naissance.

## **La vaccination est-elle sûre ?**

La sécurité de la vaccination antigrippale est attestée par des décennies de pratique et démontrée par des études. Elle ne provoque ni fausse couche ni naissance prématurée. Elle n'a pas non plus d'effet secondaire connu sur l'allaitement ou pour le bébé.

## **Le vaccin peut-il provoquer la grippe ?**

Les vaccins utilisés en Suisse sont inactivés. Cela signifie qu'ils ne contiennent aucun virus infectieux et ne peuvent par conséquent pas provoquer de grippe.

## **Quels sont les effets secondaires ?**

Le principal effet secondaire constaté est une inflammation bénigne, parfois douloureuse, à l'endroit de l'injection. Plus rarement, de la fièvre, des maux de tête ou des douleurs musculaires peuvent survenir. Si ces effets persistent ou s'aggravent, il est conseillé de consulter un médecin.

## Quand se faire vacciner ?

La vaccination commence mi-octobre et se termine fin mars. Elle est possible à tout moment pendant la grossesse. Idéalement, elle doit avoir lieu pendant le 2<sup>e</sup> trimestre, car les complications augmentent à partir du 4<sup>e</sup> mois de grossesse.

## Existe-t-il des contre-indications ?

Il n'existe aucune contre-indication au vaccin contre la grippe. Sauf pour les personnes qui ont fait une réaction secondaire grave, comme une anaphylaxie, après un précédent vaccin.

## La vaccination contre le Covid-19 peut-elle être faite en même temps ?

S'il s'agit d'un vaccin à ARN, comme ceux utilisés presque exclusivement en Suisse, il peut être fait en même temps ou à n'importe quel intervalle d'un autre vaccin. A noter toutefois que le vaccin produit par la société Janssen (Johnson & Johnson) est contre-indiqué pendant la grossesse.

## Quelles autres précautions pour éviter la grippe ?

Vous pouvez vous protéger en appliquant des mesures d'hygiène simples :

- ▶ lavez régulièrement vos mains ou désinfectez-les avec une solution hydroalcoolique
- ▶ évitez de vous toucher les yeux, la bouche ou le nez
- ▶ évitez les contacts avec des personnes malades ou domiciliées dans un EMS.

Si le port du masque diminue le risque d'infection, la meilleure protection reste la vaccination.

## Le vaccin est-il pris en charge par l'assurance maladie ?

Oui, le vaccin est remboursé dans le cadre de la LAMal.



### SAVOIR

#### Comment se transmet la grippe ?

La grippe est très contagieuse. Elle se transmet par les gouttelettes produites en éternuant, en toussant et en parlant. La transmission peut être indirecte, par exemple en touchant une poignée de porte contaminée. Les personnes infectées sont contagieuses un jour avant l'apparition des symptômes.